



CA de l'INRA du 24 mars 2005

compte-rendu par vos élus CGT

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr
Document réalisé le 31/03/2005, consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Ouverture

Mme Guillou présente sa lettre de mission. Elle met notamment en lumière la possibilité pour l'INRA de jouer un rôle d'agence de moyens dans son domaine de compétence, et l'engagement de l'institut dans la création des pôles supérieurs agricoles. Elle doit réaliser la modernisation et la rénovation budgétaire.

Les élus du personnel s'élèvent contre un fonctionnement en agences de moyens et soulignent la nécessité de la coordination nationale et des moyens récurrents. Ce qui a été présenté convient bien à un travail de bureau d'études, mais pas à un travail de recherche scientifique.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil (08/12/04)

Cette fois, les rédacteurs ont fait plus attention, notamment dans le compte-rendu de notre protestation contre le précédent PV, et ce PV est acceptable.

Votes : abstention : 1 (l'élue non syndicale), pour : les autres

Document d'orientation 2001-2004

Mme Guillou présente un diaporama qui rappelle les « 6 défis » et le « tripode », puis expose les « 5 priorités de recherches » qui ont été suivies « sous le regard de la société ».

Pour les élus CGT, l'objectif devrait être l'utilité sociale et l'accroissement des connaissances. Cela nécessite l'indépendance. Nous sommes favorables au partenariat mais celui-ci ne doit pas piloter l'institut et il ne doit pas aller contre la cohérence scientifique. Pouvez-vous préserver le maillage territorial qui existe avec le développement de pôles régionaux ? Qu'est donc devenu « INRA 2020 » ?

Pour M. Havet (CFDT), c'est un document d'auto-justification, à rapprocher de la lettre de mission. Y a-t-il eu évaluation de la réforme de 1997 ? des modifications des départements ? des schémas de Centre ? Il faudrait inventer des moyens de faire débattre à ce CA des acteurs de la société qui ont des choses à dire sur nos travaux. Le rapprochement INRA – CIRAD devrait amener le passage du CIRAD en EPST... Il faudrait construire un document d'orientation à partir des champs thématiques des départements. Le personnel n'accepte pas la « culture de projet » et considère préférable d'avoir un fonctionnement récurrent.

M. Pagesse (Limagrain) trouve aberrant qu'on considère Génoplante comme un échec. Il y a compétition internationale. L'Europe importe la production de 15 M d'ha. « En tant que vendeur de semences aux USA, je donne ¼ de mon chiffre d'affaires en royalties à Monsanto ». Il y a un problème d'indépendance alimentaire, voir l'acier qu'il faut importer, très cher maintenant.

M. Hemmerlé (représentant CGT fédéral) souligne qu'il y a pilotage par le privé au détriment de la recherche publique dans Génoplante. Il rappelle que c'est l'Europe qui a détruit l'acier européen à la fin des années 1970. M. Pagesse proteste alors « Nos intérêts sont communs, ma coop' a le souci de l'intérêt national ! » et défend l'Europe agricole.

Pour M. Vissac (min. Agriculture) contrats d'objectifs et orientations quadriennales sont essentiels. Mme Guillou rappelle que les progrès agricoles en France après la guerre sont liés à la PAC, puis M. Riba plaide pour

Géno plante : les résultats sont maintenant satisfaisants et on a pu en mettre dans le domaine public, de nouvelles équipes s'intègrent. Géno plante donne une « carte d'entrée » dans des consortiums européens.

En réponse aux plaidoyers pour la PAC, les élus CGT soulignent que l'Europe des années 50-60 suivait des principes keynésiens de développement par l'intervention publique, et qu'elle s'est convertie au libéralisme à partir du milieu des années 70. La souveraineté alimentaire est une nécessité pour tout le monde. Les ONG le plaident pour les pays pauvres. Les principes actuels de l'Europe encouragent l'importation pour l'alimentation animale de produits de plantations qui supplantent les agricultures vivrières locales. Cette PAC génère en retour des exportations alimentaires à bas prix qui tuent les marchés intérieurs dans les pays sous-alimentés.

Comptes financiers 2004

Deux présentations séparées, une par l'ordonnateur, l'autre par l'agent comptable. Ils se félicitent d'une gestion moins tendue à l'INRA, mais ils reconnaissent que c'est essentiellement grâce aux reliquats de subvention non versés en 2002 et re-budgétisés en 2004. Les dépenses constatées sur le « soutien de base » sont en baisse sensible par rapport à 2003 (-12%) et par rapport aux prévisions budgétaires (-13%). Ce serait le résultat d'un ciseau entre les baisses d'autorisations de programme et la réinscription du non-versé 2002. La moitié de ce décalage par rapport aux prévisions est de l'argent non dépensé. Cette situation s'explique très bien par des raisons techniques. L'exécution du budget du CPOV (= Comité de Protection des Obtentions Végétales, dont l'INRA assure la gestion) s'avère par contre très déficitaire, mais le fonds de roulement assure l'équilibre. Les tableaux révèlent que seulement 66% des recettes attendues ont été réalisées.

Les élus CGT donnent acte de l'analyse technique des reports, qui nous préserve des attaques habituelles de l'administration sur l'« argent dont on n'a manifestement pas besoin ». Même présenté « avec stocks », le fonds de roulement reste très inférieur à ce qu'il était de 1999 à 2001 et les ventes de patrimoine immobilier – non individualisées dans les tableaux – jouent un rôle non négligeable dans l'équilibre des comptes. La chute de la réalisation des recettes du CPOV est inquiétante. Que s'est-il passé ? Les élus CGT et CFDT s'inquiètent de la faible consommation du budget de la formation permanente (85%) et en demandent les raisons.

Les élus CGT ironisent sur la satisfaction de l'administration devant l'amélioration (relative) du budget de l'INRA en 2004. « C'est dans la rue qu'on a récupéré quelque chose, pas dans ce CA ! Quand les budgets étaient catastrophiques, vous les avez votés et vous avez appelé à les voter ! ». Les élus CGT s'inquiètent dans la conjoncture actuelle pour l'avenir des petits centres n'ayant bénéficié cette année que de peu d'investissement. Ils réaffirment leur attachement au maillage géographique actuel de l'institut. Une question scientifique pertinente posée dans un centre peut trouver sa réponse dans un autre centre INRA. Il convient de conserver l'intégralité du potentiel scientifique de l'institut.

L'administration s'engage à répondre par écrit sur les dépenses de formation permanente et la réalisation des recettes du CPOV.

Votes des comptes financiers :

- INRA : abstention : 3 (CFDT), pour : les autres
- CPOV : tous pour

Décision modificative n°1 aux budgets 2005 de l'INRA et du CPOV

Présentées par l'ordonnateur. On revient aux pratiques normales d'inscription en DM1 des reports de l'exercice précédent, soit 23 M€ S'y ajoutent la réinscription de 14 M€ de recettes affectées et 4 M€ de contrats. Le point saillant est un virement de 10 K€ entre chapitres pour « couvrir des intérêts moratoires suite à un contentieux sur l'intéressement ». A la question des élus du personnel sur ce contentieux, Mme Guillou répond que des chercheurs avaient attaqué l'INRA pour retard à la mise en place des dispositions prévues par la loi sur l'intéressement, et qu'ils avaient gagné...

La DM1 du CPOV réduit les recettes attendues au niveau des recettes réalisées en 2004 en justifiant cette baisse par une fuite des obtenteurs vers les COV communautaires (COV = certificat d'obtention végétale) sous prétexte de droits renforcés et d'interface avec les brevets. Les élus CGT s'en étonnent, les COV français étant

réputés présenter de meilleures garanties pour les obtenteurs comme pour les utilisateurs. Pour Mme Guillou, la « licence obligatoire de brevet » serait déjà dans les COV européens et pas encore dans les COV français.

Votes identiques pour les DMI INRA et CPOV :

abstention : 4 (3 CGT + l'élue non syndicale), pour : les autres

Constitution du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) « Editions »

Présentation par M. Jacquin. Les élus du personnel CGT et CFDT avaient déjà manifesté leur opposition à cette structure lors de séances antérieures. Avec l'élue non syndicale, ils protestent contre l'absence d'élus du personnel au CA et contre l'abandon d'une mission essentielle de l'institut, élément de démembrement de l'INRA.

Votes : contre : 7 (3 CGT + 3 CFDT + l'élue non syndicale), pour : les autres

Recherches sur l'environnement et convention avec le ministère de l'Environnement

Présentation par M. Stengel des enjeux, des priorités de recherches sur agriculture et qualité des eaux, gestion durable des sols, composition de l'atmosphère, impacts des changements climatiques et ressources biologiques.

M. Pagesse (Limagrain) plaide pour les OGM comme solution alternative aux pollutions dont on accuse l'agriculture. « Attention aux politiques malthusiennes ! ».

Bien que la convention soit apparemment à renouveler, le CA n'est pas appelé à voter.

Questions diverses

La présentation du rapport d'activité 2004 est reportée à une date ultérieure. Les autres questions nécessitent des votes :

- **Extension d'une précédente délégation de pouvoir à Marion Guillou pour action en justice dans l'affaire « Sharka »** (il s'agit d'une condamnation - suivie d'appel - pour contamination de plantations d'arboriculteurs voisins par ce virus à partir d'expérimentations menées dans un domaine INRA) : *Votes : tous pour.*
- **Nominations ou renouvellement de membres du Comepra**, dont Mme Cormier (qui représente l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture dans le CA de l'INRA) : *Votes : les 7 représentants du personnel NPPAV, sauf pour Mme Cormier où les 3 CFDT votent pour.*
- **Dons en numéraire** : *Votes : 3 abstentions CGT*, comme d'habitude, par opposition au financement caritatif de la recherche.
- **Cession de Bures sur Yvette**. Les élus CGT demandent à quoi servait ce domaine avant, et pourquoi ne sert-il plus ? M. Riba répond qu'on y faisait des recherches sur les abeilles et qu'elles ont été redéployées sur Avignon, avec l'accord du personnel, sauf une personne qui a préféré changer de thématique et qui travaille maintenant à Jouy. M. Havet (CFDT) relève que l'utilisation du terrain pour des logements sociaux n'est pas garantie. *Votes : abstentions : 3 (CGT).*